



E-Revue

Journal électronique de l'Association Africaine du Commerce des Semences Avril 2006

Dans cette édition :

- *Nouvelles de l'Association du Commerce des Semences du Malawi (STAM)*
- *Améliorer la disponibilité des Semences de Base des variétés développées par le secteur public*
- *Le congrès de l'AFSTA 2006 en bref*
- *Adoption des cultures Génétiquement modifiées en Afrique du Sud en 2006*

NOUVELLES DE L'ASSOCIATION DU COMMERCE DES SEMENCES DU MALAWI (STAM)

Par *Felix Jumbe, Secrétaire de la STAM*
E-mail: fejumbe@malawi.net

Introduction

La STAM a été fondée en septembre 2004 au cours d'une conférence générale tenue à l'hôtel Crossroads qui a été officiellement ouverte par le Ministre de l'Agriculture adjoint de l'époque, son Excellence Sidik Mia. Cette conférence a élu M. Enock Chikava comme Président intérimaire, M. Patrick Khembo comme Vice-président, M. Felix Jumbe comme Secrétaire, M. Melvin Moyo comme Trésorier et les suivants sont membres du Comité : Dr. John Kumwenda, M. Mcleod Nkhoma, Mme Lucia Mtabo et M. Ian Kumwenda qui représentent leur organisation respective.

Réalisations

Le Conseil d'Administration a réalisé jusqu'à maintenant ce qui suit :

- ❖ La STAM a tenu cinq réunions du CA au cours desquelles diverses questions concernant l'industrie semencière ont été discutées et elle a négocié avec le gouvernement des questions relatives à la politique semencière. La plus importante question a été de persuader le gouvernement à inclure les hybrides dans ses programmes et non

- ❖ seulement les semences de maïs à pollinisation ouverte.
- ❖ Une Constitution provisoire adaptée à partir de celle des autres régions est maintenant en place.
- ❖ Les sociétés semencières qui se sont vues auparavant comme des concurrents arrivent à s'aider maintenant pour développer le marché des semences en vue d'augmenter l'utilisation des semences améliorées. Actuellement, les cultures de maïs utilisant des semences améliorées couvrent approximativement 12% des terres cultivées de maïs.
- ❖ Pour mettre en exergue l'importance de l'utilisation des semences améliorées, les membres de la STAM organiseront cette année des visites organisées de champ de démonstration dont une se tiendra le 5 mai 2006 où l'invité d'honneur sera le Ministre de l'Agriculture.
- ❖ La STAM a maintenant un compte bancaire qui était ouvert en novembre 2005.
- ❖ La STAM a été représentée à plusieurs fora dans le processus de l'harmonisation de la SADC et beaucoup d'assises nationales et internationales pour renforcer sa capacité.

Défis

Le CA continue son travail pour que les membres de la STAM voient le service qu'elle

leur rend et pour constater la valeur d'être membre. Ces défis comprennent :

- ❖ Etablir un Secrétariat Exécutif permanent qui emploiera deux personnes en permanence pour s'occuper des opérations quotidiennes de la STAM et pour être en mesure de satisfaire la demande. Une proposition de projet a été déjà fait et présenté à quelques bailleurs de fonds pour financement.
- ❖ Un plan stratégique est en cours d'élaboration et la STAM est en train de chercher un donateur provisoire pour faciliter l'établissement d'une base durable de revenu pour être à la hauteur des services que l'on attend d'elle.
- ❖ La STAM attend avec impatience de prendre part à l'établissement d'une Entreprise de Semences de Base au Malawi pour casser la barrière d'entrée des petits entrepreneurs au business des semences.

**AMELIORER LA DISPONIBILITÉ DES
SEMENCES DE BASE DES VARIÉTÉS
DEVELOPPEES PAR LE SECTEUR PUBLIC**

*Par Dr. Richard Jones
Program Leader of SCOSA
E-mail: r.jones@cgiar.org*

Dans ses efforts de promotion du commerce des semences en Afrique, l'Association Africaine du Commerce des semences (AFSTA) a formé une équipe avec le programme de Commercialisation Durable des Semences en Afrique (SCOSA) pour améliorer la disponibilité des semences de base des variétés développées par le secteur public en Afrique. Le secteur public a fait des investissements importants dans le développement des variétés améliorées mais beaucoup de ces variétés n'atteignent jamais les agriculteurs car les systèmes de maintenance, de production et de commercialisation des semences de base sont pauvres.

La réussite d'une société semencière dépend de son aptitude à commercialiser quelque chose de nouveau et différent de ce que les agriculteurs ont déjà. En Afrique, le développement des petites et moyennes sociétés semencières vient seulement de commencer et leur réussite dépendra

beaucoup de leur aptitude à obtenir des variétés améliorées du secteur public.

Dans plusieurs pays dans le monde, aussi bien développé qu'en voie de développement, le secteur public a établi des Entreprises de Semences de Base (ESBs) pour assurer la disponibilité des semences de base. Il y a une variation considérable des stratégies utilisées pour les ESBs, mais elles sont presque toujours des entités qui sont séparées du programme de recherche publique avec leur propre personnel et un budget indépendant.

L'AFSTA lance un programme pour soutenir les parties prenantes des semences dans 9 pays francophones pour développer une stratégie pour l'amélioration de la disponibilité des semences de base dans leur pays respectif. On donnera à l'équipe de chaque pays composée de trois personnes représentant le service national semencier, le système national de recherche agricole, et l'association du commerce des semences, les principes généraux pour le développement des systèmes des semences commerciales et le rôle que les ESBs peuvent jouer pour soutenir le développement de tels systèmes. Ensuite, ces trois personnes de chaque pays suivront une formation sur le montage d'un business plan pour une ESB. Après le premier atelier, ces trois personnes retourneront à leur pays et feront une consultation plus large auprès de beaucoup plus des parties prenantes des semences avec le soutien de l'AFSTA et la SCOSA. Après cette consultation, il est prévu que l'équipe préparent un premier projet de business plan qui sera raffiné est finalisé au cours d'un deuxième atelier. Ce business plan sera ensuite présenté aux investisseurs dans le développement intéressés pour financement. L'atelier se fera en français pour les pays francophones et en anglais pour les pays anglophones. Le premier atelier pour les pays francophones aura lieu du 8 au 12 mai 2006 à Bamako, Mali.

En Afrique de l'Ouest, la formation sur le business plan a aussi pour but de soutenir l'Alliance de l'Industrie Semencière financé par l'USAID qui a pour objectif la promotion

des entreprises semencières viables en Afrique de l'Ouest.

Les prévisions financières prévoient que les ESBs puissent devenir autosuffisantes après une période initiale de soutien en attendant l'augmentation de la demande en semences de base. Ces entreprises sont attendues à renforcer le partenariat des secteurs public et privé et à travailler en harmonie avec les organisations de recherche et avec les sociétés semencières privées.

Pour de plus amples informations sur cette initiative, veuillez contacter le Secrétariat de l'AFSTA aux coordonnées données à la fin de ce journal.

LE CONGRES DE L'AFSTA CONGRESS 2006 EN BREF

*Par Justin Rakotoarisoana
AFSTA Secrétaire Général*

Le sixième congrès annuel de l'Association Africaine du Commerce des Semences 2006 tenu du 29 au 30 mars 2006 à Entebbe, Ouganda a été officiellement ouvert par son Excellence. M. Le Premier Ministre, Prof. Apolo Nsibambi, au nom du Son Excellence M. Le Président la République de l'Ouganda. Il a mis l'accent sur le rôle central joué par la semence pour le développement agricole et a lancé un appel aux parties prenantes des semences à unir leur force pour la promotion de l'utilisation des semences améliorées en Afrique. Ce congrès a vu la participation de 118 délégués venant de 31 pays dont les représentants des organisations régionales et internationales.

Il était une excellente occasion pour les participants pour discuter et échanger des informations et points de vue entre eux. Toutes les sessions techniques sur des thèmes importants tels que : financement des investissements du secteur privé en Afrique avec référence au secteur agricole en général et au secteur semencier en particulier, Marché Commun pour l'Afrique Orientale et Australe (COMESA) : développement de la capacité commerciale pour l'accès au marché, importance et intérêts du traitement des semences pour l'agriculture durable, faciliter l'accès au germeplasma disponible dans le domaine

public pour soutenir le développement de l'industrie semencière, les défis du marché des semences en Afrique pour les sociétés semencières : discussions et recommandations pour la perspective d'avenir, situation de l'harmonisation de la politique et des réglementations semencières, y compris la biotechnologie, en Afrique, ont été bien suivies.

Le congrès a été précédé de deux ateliers de demi-journée : Un sur « comment installer l'accréditation de l'ISTA pour les laboratoires du gouvernement et des sociétés semencières » facilité par l'ISTA et un autre sur « le renforcement de la capacité des petites et moyennes entreprises semencières par les programme des semences de développement et facilité par l'Université de Cornell.

L'Assemblée Générale de l'AFSTA du 31 mars 2006 a adopté les documents de position sur les trois thèmes suivants : Biotechnologie moderne, Traité International sur les Ressources Phytogénétiques pour l'Aliment et l'Agriculture de la FAO et Coexistence des semences Génétiquement Modifiées et Conventionnelles. Une nouvelle stratégie pour faire face aux défis de l'industrie semencière a été aussi adoptée. Les objectifs de l'AFSTA continuent à être l'organisation des formations techniques relatives aux semences pour renforcer la capacité des ses membres en 2006/2007 entre autres, la gestion de l'assurance de qualité de semences, gestion des associations semencières, marketing des semences et plan d'affaires. Elle continuera à soutenir activement le processus d'harmonisation de la législation des semences dans les sous-régions.

Il a été confirmé que le congrès annuel de l'AFSTA 2007 se tiendra à un endroit merveilleux où on peut joindre l'utile à l'agréable qui est l'Hôtel Zambezi à Livingstone, Zambie du 27 au 30 mars 2007. Le Comité National d'Organisation présidé par M. Marcel Kanungwe a déjà travaillé beaucoup pour assurer qu'il répond à vos attentes sous tous ses aspects.

**ADOPTION DES CULTURES
GENETIQUEMENT MODIFIEES EN
AFRIQUE DU SUD EN 2006**

*Par Wynand van der Walt, Senior Partner
FoodNCropBio consulting and facilitation services.
E-mail: wynandjvdw@telkomsa.net*

Le maïs GM double la part du marché en 2006

La plantation des maïs génétiquement modifié augmente sa part du marché de 14,6% du maïs total cultivé en Afrique du Sud en 2005 à 29,4% en 2006, selon une étude donnée par FoodNCropBio au Maize Trust. L'unique caractère principal reste la résistance aux insectes avec 72% du maïs GM total alors que le maïs tolérant à l'herbicide est actuellement de 28%. Le nombre d'hectares réels cultivés a augmenté de 12% à 452287 ha malgré la réduction de 45% de la surface totale cultivée en maïs. Cette augmentation suit les tendances passées qui se sont élevées à 42% de la croissance des maïs GM en 2003, 44% en 2004 et 20% en 2005. Le maïs GM blanc a montré l'augmentation la plus dramatique de 8,6% de la surface totale de maïs blanc en 2005 à 28,8% en 2006. La surface cultivée du maïs jaune a augmenté de 24% à 30,5% du maïs jaune total pour la même période.

Il est clair que les agriculteurs gagnent du bénéfice de la technologie GM. Néanmoins, la coexistence de fermes des maïs GM et conventionnels a été déjà acceptée. Quelques agriculteurs cultivent des maïs conventionnels sous contrat avec les acheteurs qui servent les marchés non GM, tandis que divers agribusiness retiennent des magasins séparés pour les graines non GM. Les normes pour la préservation de l'identité ont été déjà finalisées pour que la certification des non GM soit possible.

La part de culture de soja GM se stabilise

La tolérance à l'herbicide des sojas GM a été le facteur qui soutient l'agriculture de conservation en réduisant les pratiques de labour. La part de surface des sojas GM cultivés était estimée à 135000 ha ou 59% du soja total, environ la même que la culture en 2005. L'utilisation de semences de ferme continue à augmenter et peut créer des problèmes pour la production des non GM dans l'avenir à cause du risque de mélange de semences.

Le coton encore à 90%

L'augmentation anticipée de la surface en coton ne s'est pas matérialisée pas due au bas prix de coton, aggravé par la sécheresse au cours du moment de plantation. La part du coton GM reste de 90 à 92% du total. Les caractères combinés de résistance à l'insecte et à la tolérance à l'herbicide, approuvé seulement pour l'utilisation commerciale par le gouvernement en septembre 2005, ont atteint 40% de la part du marché pendant sa première année. Les variétés qui sont seulement résistantes à l'insecte ont eu 39% de part et celles qui sont seulement tolérantes à l'herbicide ont eu 13% de part. Le 8% qui reste a été cultivé par le coton conventionnel. La surface totale cultivée par les trois cultures GM s'élève à plus de 609000 ha, soit 18% d'augmentation par rapport à la surface de 515000 ha de l'année 2005. L'étude sur le maïs GM faite par FoodNCropBio était financée par une subvention du Maize Trust Sud africain.

Calendrier des évènements:

- **8 au 12 mai 2006** : Atelier sur le business plan pour les représentants des semenciers des pays francophones à Bamako, Mali.
- **15 au 19 mai 2006** : Atelier de la SADC et l'AFSTA sur la Protection des Variétés Végétales, Lusaka, Zambie.
- **28 au 31 mai 2006** : congrès annuel de l'ISF, Copenhague, Danemark.
- **26 au 29 mai 2006** : Réunion annuelle de l'ISTA, Zurich, Suisse

ÉQUIPE D'EDITION :

- *Justin Rakotoarisaona, Secrétaire Général de l'AFSTA*
- *Susan Miyengi, Assistante de l'AFSTA*

Désistement : *L'Association Africaine du Commerce des Semences (AFSTA) a pris toute précaution pour la précision des informations données par son Secrétariat, mais elle n'accepte aucune responsabilité pour des erreurs qui pourraient toutefois exister dans ce journal. Les articles écrits par les auteurs ne peuvent pas nécessairement refléter les points de vue du Secrétariat de l'AFSTA, de son CA ou ses membres.*

L'Association Africaine du Commerce des Semences (AFSTA)
P.O. Box 2428 - 00202 KNH Nairobi – Kenya
Tel: (+254-20) - 272 7860 / 272 7853
Fax: (+254-20) - 272 7861
E-mail: afsta@afsta.org
Site web: www.afsta.org